



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES
FINANCES PUBLIQUES

N° Spécial

11 Avril 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DDFIP du 11 Avril 2018

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP N° 2018-024	10.04.2018	Arrêté relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine	3
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DDFIP N° 2018-024	5
DDFIP N° 2018-029	10.04.2018	Arrêté portant délégation de signature du comptable de la trésorerie de Rueil-Malmaison	9



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES HAUTS-DE-SEINE

MISSION COMMUNICATION

167-177, avenue Joliot-Curie

92013 NANTERRE CEDEX

☎ 01 40 97 32 42

fax 01 40 97 32 42

Abroge l'arrêté 2016-087 du 30/08/2016

**Arrêté DDFIP n°2018-024 du 10 avril 2018 relatif au régime d'ouverture au public
des services de la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine**

Le directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral MCI 2015-13 du 10 mars 2015 portant délégation de signature à Monsieur Dominique Lamiot, directeur départemental des finances publiques des Hauts-de-Seine, en matière de régime d'ouverture au public et de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine ;



ARRÊTE :

Article 1er :

Les services de la direction départementale des finances publiques du département des Hauts-de-Seine sont ouverts au public du lundi au vendredi à l'exception du jeudi après-midi, selon les modalités horaires présentées en annexe.

Article 2 :

Les documents destinés aux services de publicité foncière reçus les jours ou demi-journées où ces services ne sont pas ouverts physiquement au public sont traités dans les mêmes conditions que les jours d'ouverture au public.

Article 3 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté 2016-087 du 30 août 2016. Il sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1^{er} et mentionnés en annexe.

Fait à Nanterre, le 10 avril 2018

L' Administrateur Général des Finances publiques,
Directeur départemental des Finances publiques des Hauts-de-Seine,

Dominique LAMIOT

Annexe à l'arrêté DDFIP n°2018-024

Horaires d'ouverture au public des Centres des Finances publiques des Hauts-de-Seine à partir du 4 mai 2018		
Adresses	Services	Horaires d'ouverture
Antony - 32 av de la Division Leclerc	Trésorerie municipale d'Antony	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 16h, Jeudi 9h - 12h30
Asnières - 51 Avenue Flachat	Service des Impôts des Particuliers Asnières	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15,
	Service des Impôts des Entreprises Asnières	Jeudi 8h45 - 12h
Asnières - 29 rue de la Concorde	Trésorerie municipale Asnières	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h - 12h et 13h - 16h Jeudi 9h - 12h
Bagneux - 27 bis, rue Salvador Allende	Trésorerie mixte Bagneux	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h15 - 16h, Jeudi 8h45 - 12h
Boulogne - 115 boulevard Jean Jaurès	Service des Impôts des Particuliers Boulogne-Billancourt	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15,
	Service des Impôts des Entreprises Boulogne-Billancourt	Jeudi 8h45 - 12h
Boulogne - 32 rue Fessart	Trésorerie municipale Boulogne	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h - 16h, Jeudi 8h45 - 12h
Châtillon - 44 rue Gabriel Péri	Trésorerie mixte Châtillon	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h - 16h, Jeudi 8h45 - 12h
Clamart - 37 rue Trosy	Trésorerie mixte Clamart	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15, Jeudi 8h45 - 12h
Clichy - 15 rue Villeneuve	Service des Impôts des Particuliers Clichy	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15,
	Service des Impôts des Entreprises Clichy	Jeudi 8h45 - 12h
	Trésorerie municipale de Clichy	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h00 - 12h et 13h00 - 16h, Jeudi 9h00 - 12h
Colombes - 5 rue Bournard	Service des Impôts des Particuliers Colombes	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15,
	Service des Impôts des Entreprises Colombes	Jeudi 8h45 - 12h
	Trésorerie municipale Colombes	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h30 et 13h30 - 16h, Jeudi 8h45 - 12h30

Courbevoie - 7 rue Auguste Beau	Service des Impôts des Particuliers Courbevoie	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15,
	Service des Impôts des Entreprises Courbevoie	Jeudi 8h45 - 12h
	Trésorerie municipale Courbevoie	
Gennevilliers - 177 av Gabriel Péri	Service des Impôts des Particuliers Gennevilliers	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15,
	Service des Impôts des Entreprises Gennevilliers	Jeudi 8h45 - 12h
	Trésorerie municipale Gennevilliers	
Issy - 1 place d'Alembert	Service des Impôts des Particuliers Issy	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15,
	Service des Impôts des Entreprises Issy	Jeudi 8h45 - 12h
	Trésorerie municipale Issy-Vanves	
Levallois - 40 rue d'Alsace	Service des Impôts des Particuliers Levallois	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15,
	Service des Impôts des Entreprises Levallois	Jeudi 8h45 - 12h
Levallois - 45 rue Paul Vaillant Couturier	Trésorerie de Hauts-de-seine Habitat	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h - 16h, Jeudi 8h45 - 12h
Malakoff - 14 rue Avaulée	Trésorerie mixte Malakoff	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h - 16h, Jeudi 8h45 - 12h
Meudon - 2 rue du Ponceau	Trésorerie municipale Meudon	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h30 et 13h30 - 16h, Jeudi 8h45 - 12h30
Montrouge - 18 rue Victor Hugo	Service des Impôts des Particuliers Montrouge	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15,
	Service des Impôts des Entreprises Montrouge	Jeudi 8h45 - 12h
	Trésorerie municipale Montrouge	
Nanterre Tivoli - 235 avenue Georges Clémenceau	Service des Impôts des Particuliers Nanterre	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15,
	Service des Impôts des Entreprises Nanterre-Ville	Jeudi 8h45 - 12h
	Service des Impôts des Entreprises Nanterre-Rueil	
	Service des Impôts des Entreprises La Défense	
	Centre des Impôts Foncier Nanterre	
	Service de publicité foncière Nanterre 1	
	Service de publicité foncière Nanterre 2	
	Service de publicité foncière et de l'enregistrement Nanterre 3	
Nanterre CAD - 167-177 avenue Jullot Curie	Trésoreries amendes	Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h - 16h30 (16h le vendredi),
	Division Comptabilité - Produits divers	Jeudi 9h - 12h30
Nanterre U ARENA - 57 rue des Longues Raies	Paierie départementale	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h - 12h et 13h - 16h30 (16h le vendredi), Jeudi 9h - 12h

Nanterre - 73 rue Henri Barbusse	Trésorerie municipale Nanterre	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h -12h et 13h - 16h, Jeudi 9h - 12h
Neuilly - 74 rue Chauveau	Service des Impôts des Particuliers Neuilly	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15, Jeudi 8h45 - 12h
	Service des Impôts des Entreprises Neuilly	
Neuilly - 3 rue Boutard	Trésorerie municipale Neuilly	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 16h, Jeudi 9h - 12h30
Puteaux - 60 rue Charles Lorilleux	Trésorerie municipale Puteaux	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 16h, Jeudi 9h - 12h30
Rueil- Malmaison - 6 rue Jean Edeline	Trésorerie municipale Rueil	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h -12h et 13h - 16h, Jeudi 9h - 12h
Saint-Cloud - 20 boulevard de la République	Service des Impôts des Particuliers Saint-Cloud	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15, Jeudi 8h45 - 12h
	Service des Impôts des Entreprises Saint-Cloud	
Saint-Cloud – 4-6 rue d'Orléans	Trésorerie municipale Saint-Cloud	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h - 16h, Jeudi 8h45 - 12h
Sceaux - 130 rue Houdan	Service des Impôts des Particuliers Sceaux Nord	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15, Jeudi 8h45 - 12h
	Service des Impôts des Particuliers Sceaux Sud	
	Service des Impôts des Entreprises Sceaux	
Sceaux - 196 rue Houdan	Trésorerie municipale Sceaux	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15, Jeudi 8h45 - 12h

Sèvres - 8 avenue de l'Europe	Service des Impôts des Particuliers Sèvres	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15, Jeudi 8h45 - 12h
	Service des Impôts des Entreprises Sèvres	
Suresnes - 12 rue Merlin de Thionville	Service des Impôts des Particuliers Suresnes	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15, Jeudi 8h45 - 12h
	Service des Impôts des Entreprises Suresnes	
Vanves - 48 rue Raymond Marcheron	Service des Impôts des Particuliers Vanves	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15, Jeudi 8h45 - 12h
	Service des Impôts des Entreprises Vanves	
Vanves - 58 boulevard du Lycée	Service de publicité foncière Vanves 1	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15, Jeudi 8h45 - 12h
	Service de publicité foncière Vanves 2	
Villeneuve-la-Garenne - 4 place André Malraux	Trésorerie mixte Villeneuve-la- Garenne	Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h45 - 12h et 13h30 - 16h15, Jeudi 8h45 - 12h

Arrêté DDFIP n° 2018-029
portant délégation de signature
du comptable de la trésorerie de Rueil-Malmaison

Le comptable de la trésorerie de Rueil-Malmaison

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1617-5 ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer au nom du comptable l'ensemble des actes de poursuite et courriers relatifs au recouvrement des produits locaux, aux agents dont les noms suivent :

- Aurélie POPOVICS

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts de Seine.

Fait à Nanterre le 10/04/2018

Le comptable des Finances publiques de la
trésorerie de Rueil-Malmaison

Eric JAN



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>